

## INSCRIPTION CANTINE, GARDERIE, ETUDE Année scolaire 2026 – 2027

ACCUEIL DU MATIN  (8h00-8h35)  GARDERIE DU SOIR  MATERNELLES  (16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Accription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte exptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe sé ce délai, aucun remboursement ne sera possible.		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
(8h00-8h35)  GARDERIE DU SOIR  MATERNELLES  (16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Scription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	CANTINE				
(8h00-8h35)  GARDERIE DU SOIR  MATERNELLES  (16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Scription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe					
(8h00-8h35)  GARDERIE DU SOIR  MATERNELLES  (16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Scription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe					
(8h00-8h35)  GARDERIE DU SOIR  MATERNELLES  (16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Scription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe					
GARDERIE DU SOIR  MATERNELLES  (16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Accription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	ACCUEIL DU MATIN				
(16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Scription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	(8h00-8h35)				
(16h45-17h55)  ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Cription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	GARDERIE DU SOIR				
ETUDE SURVEILLEE  ELEMENTAIRE  (16h45-17h55)  Scription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	MATERNELLES				
cription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	(16h45-17h55)				
(16h45-17h55)  cription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	ETUDE SURVEILLEE				
cription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	ELEMENTAIRE				
cription à la demi-pension sera ferme et définitive pour l'année scolaire à compte eptembre. Toute demande de changement devra être adressée par écrit avant ce au secrétariat.  Cription à la garderie du soir ou à l'étude surveillée est modifiable en fonction des a même manière un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe	(16h45-17h55)				
a même manière <u>un courrier adressé au secrétariat doit le notifier avant le 10 septe</u>	•		-		•
é ce délai, aucun remboursement ne sera possible.	,				
	a meme mamere <u>un cou</u>				
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·				

Nom: ......Classe: ......